



La CFDT signe l'accord d'intéressement financier 2023

En 2022, l'accord aura permis de redistribuer environ 150.8 M€ avec une part fixe conséquente, qui a permis aux bas salaires de reconnaître leur contribution au même titre que les autres.

Pour 2023, la CFDT voulait tendre vers un intéressement financier uniforme. Un intéressement financier qui doit être identique sur son mode de versement à l'intéressement des établissements.

L'une des organisations centrales bloque sur la question d'une répartition des richesses uniforme et du coup cela fait bugger la direction. La CFDT continuera d'agir sur ce point d'équité.

Pour la CFDT, l'intéressement financier est un vecteur de redistribution des richesses. Les niveaux de salaires différenciés sont largement suffisants pour l'ajustement de la politique salariale dans l'entreprise.

Nos revendications :

- ✓ **Préserver le principe des critères financiers et extra-financiers** qui ont fait leurs preuves (notamment le critère norme CAFE impulsé par la CFDT).
- ✓ **Un accord intéressement financier** reconduit que sur une année, dans l'attente de la restructuration du groupe.
- ✓ **Un accord intéressement financier** qui doit intégrer l'évolution de l'entreprise Renault et les différentes entités d'Ampère pour l'exercice 2023 sans pénaliser les salariés qui basculeront d'une entité à une autre.
- ✓ **Un accord d'intéressement local** qui laisse la main aux établissements sur le choix des critères sans interaction avec le central. Entière autonomie locale pour 2023.

La CFDT, organisation syndicale non catégorielle, continuera d'agir dans l'intérêt de tous les salariés.

Après avoir consulté l'ensemble des équipes et soucieux du pouvoir d'achat des salariés, la CFDT a signé l'accord intéressement 2023.


PLUS D'INFORMATIONS



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

CFDT RENAULT



SEUL ON VA VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN, REJOIGNEZ LA CFDT !

